	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation continuée « Notions de base pour la protection des données dans la police intégrée »

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation continuée « Notions de base pour la protection des données dans la police intégrée » à tous les membres du personnel CALog/opérationnels de la police intégrée amenés à effectuer des missions en la matière


Grade minimum requis pour la fonction : Inspecteur principal ou Calog niveau B

Conditions requises pour la fonction

- Etre DPO ou avoir exercé les fonctions de DPO dans une unité de la police intégrée
- Ou être Juriste spécialisé(e) dans le traitement des données à caractère personnel

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 2/3

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de réglementation liée à la protection des données à caractère personnel

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps


- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique et pratique :**
- De l'origine du RGPD et de la LPD
- Des Impacts de la nouvelle réglementation sur les articles de Loi belge
- Des notions de base RGPD et LPD (champs d'application, nomenclature et définition de la réglementation, principes relatifs au traitement des données à caractère personnel (finalités du traitement), licéité du traitement, notion de consentement, traitement portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel, droits des personnes concernées, limitations, responsable du traitement et sous-traitant
- Des missions et tâches du DPO (Data Protection Officer)
- Des missions du COC (Organe de contrôle de la police intégrée)
- Du transfert et traitement des données

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 3/3

- Du principe de « compliance » et « d’accountability »
 - De la philosophie du privacy by design, privacy by default
 - De la présentation du RegPol
 - De la définition d’une Data Breach (perte de données) et des réactions face à celle-ci
 - Des banques de données policières et des applications police visées par la réglementation
 - De l’impact du RGPD et LPD sur les consultations BNG
-
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
 - Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
 - Avoir une communication claire et précise
 - Suivre les modules d’initiation à l’utilisation de la (des) plateforme(s) APPH
 - Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d’animation pour l’enseignement en présentiel et l’enseignement à distance
 - Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d’une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l’existence d’une charge de cours (APPH ou autre)
- L’expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L’expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l’offre : 05/07/2024

Date limite : 19/08/2024